



Communiqué du 14 novembre 2016

## EELV soutient le maintien de la maternité et du centre hospitalier du Pays d'Apt

Par ordonnance ministérielle, Mme Marisol Touraine, vient abruptement de décider de la fermeture de la maternité d'Apt au 31 décembre 2016.

Depuis plusieurs années, grâce à des recours juridiques et au combat de la population, la maternité vivait au rythme d'autorisations renouvelées de ... 6 mois en 6 mois ! Les futures mamans, ne sachant pas si 9 mois plus tard la maternité serait toujours ouverte sont souvent allées ailleurs et le nombre des naissances a baissé, passant sous le seuil des 300 (266 en 2014, 253 en 2015).

La maternité est une structure de 10 lits au sein du centre hospitalier, elle irrigue le vaste territoire du Pays d'Apt en Vaucluse mais aussi une partie des Alpes de Haute Provence (Banon, Sault, Saint Christol, Céreste...). **Certifiée en 2015 par les autorités sanitaires, elle est à même de prodiguer tous les soins nécessaires** ainsi que le diagnostic prénatal, les dépistages, les interventions gynécologiques, les IVG. Sa fermeture touchera donc les femmes dans leur ensemble. C'est paradoxalement une question de sécurité qui justifie la décision brutale du ministère : le non remplacement d'un gynécologue ! Il faut savoir que la directrice du centre hospitalier n'est pas autorisée à recruter un-e gynécologue obstétricien-ne, c'est le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT d'Avignon) qui doit le faire - et dit ne pas pouvoir par manque de personnel !

Or la route est longue pour atteindre Cavailon ou Avignon, où se trouvent les maternités conservées... et de nombreux problèmes sont à craindre en raison de ce temps de transport (parfois 2h00 pour atteindre l'hôpital d'Avignon). **Faudra t-il attendre un accident majeur pour qu'enfin l'État, la région ou le département facilitent l'installation des professionnels de santé dans les zones rurales ?**

Comme l'explique Michèle Rivasi : « Les projets de loi de financement de la sécurité sociale et les lois hospitalières (Bachelot et Touraine) ont conduit partout en France à l'affaiblissement et à la fermeture d'hôpitaux et de maternités. Le regroupement autoritaire de 850 établissements en 135 Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) met en péril les structures de proximité encore existantes. Ces restructurations sont en fait des destructions minant l'organisation des soins, la santé des patients et du personnel ».

C'est exactement ce qui se passe à la maternité d'Apt.

**Soutenons le combat pour le maintien de la maternité à Apt, soutenons le personnel, stressé depuis des mois et accablé par cette triste nouvelle !**

Une pétition est à signer sur :

<http://www.mesopinions.com/petition/social/maintien-maternite-hopital-pays-apt/25865>

Une page Facebook d'information : *Soutien à la maternité de l'hôpital d'Apt*

*Marie Christine Kadler,*

Conseillère municipale EELV du Pays D'Apt : [marie-christine.kadler@wanadoo.fr](mailto:marie-christine.kadler@wanadoo.fr)

*Serge Marolleau,*

Porte-parole d'EELV en Vaucluse : [serge.marolleau@eelv.fr](mailto:serge.marolleau@eelv.fr)